

STRUCTURE D'UN PROTOCOLE DE RECHERCHE

Une description claire et concise du plan de recherche est essentielle à un bon protocole de recherche. Voici les différentes composantes à inclure dans cet ordre :

1. Page principale

- Titre du projet de recherche
- Chercheur principal (Nom, Titre, Organisation, Téléphone, Courriel électronique)
- Cochercheur (Nom, Titre, Organisation, Téléphone, Courriel électronique)
- Coordonnateur de recherche (Nom, Titre, Organisation, Téléphone, Courriel électronique)
- Les informations relatives au financement, le cas échéant

2. Table des matières numérotée

3. Introduction

- Introduction du sujet et du thème du projet. Décrire de façon générale le domaine de la recherche et le contexte. Présenter les visées générales du projet de recherche.

4. Problématique

- Définir et formuler le problème. Identifier et définir les principaux construits impliqués dans le projet. Faire ressortir l'importance du sujet et présenter l'objectif général et les objectifs secondaires, le cas échéant. Décrire les aspects novateurs du projet, l'utilité et la pertinence.

5. Recension des écrits/cadre de référence

- La recension des écrits est un inventaire et un examen critique de l'état des connaissances du sujet à l'étude. Cette revue doit faire l'état des connaissances actuelles tout en mettant en évidence ce qui demeure inconnu dans le domaine. Le cas échéant, présenter les lacunes méthodologiques, les limites et les forces des conclusions des différents articles scientifiques. L'objectif de la recension consiste à déterminer ce qui a été écrit sur un sujet et à mettre en lumière la façon dont il a été étudié. Un raisonnement scientifique doit être démontré. Il est nécessaire d'expliquer comment le projet de recherche pourra contribuer à l'avancement des connaissances.
- Le cadre de référence est une structure abstraite formée d'une ou de plusieurs théories ou de concepts réunis ensemble en raison des liens qu'ils ont avec le problème de recherche à définir. Le cadre de référence peut être conceptuel ou théorique. Facultatif selon le type de projet de recherche.

6. But de la recherche, les objectifs ou les questions et les hypothèses de recherche

- L'énoncé du but précise les variables clés, la population cible et le verbe d'action approprié.

- Les questions ou les objectifs de recherche découlent directement du but et précisent l'information que l'on veut obtenir. Les objectifs spécifiques sont énoncés avec des verbes d'action et doivent être écrits avec une précision permettant d'identifier les moyens exacts pour les atteindre.
- L'hypothèse est un énoncé formel sur les relations anticipées entre des variables. L'hypothèse est facultative selon le type de recherche, mais est nécessaire dans les devis expérimentaux.

7. Méthodologie

- La méthodologie du projet de recherche est une section cruciale dans le protocole de recherche. Elle doit être clairement expliquée et écrite de telle sorte que sa compréhension soit facile et permette sa reproductibilité par d'autres chercheurs. La méthodologie comprend les parties suivantes :
 - ✓ Type de projet de recherche;
 - ✓ Période du projet;
 - ✓ Population ciblée : critères d'inclusion, critères d'exclusion, méthode d'échantillonnage;
 - ✓ Justification de la taille de l'échantillon : permet de documenter le nombre de sujets nécessaires pour obtenir des résultats valables);
 - ✓ Techniques et outils de collecte des données. Ils doivent être décrits et correspondre aux objectifs du projet);
 - ✓ Variables : chacune des variables doit être décrite avec une définition opérationnelle, le cas échéant. Elles doivent être mesurables et observables. Tenir compte de la faisabilité et de la qualité requise (précision);
 - ✓ Analyse des données : décrire et expliquer les opérations pour analyser les données et démontrer l'adéquation des analyses choisies en fonction de chacun des objectifs.

8. Considérations éthiques

- Recrutement et consentement des participants, tâches et temps de participation, inconvénients et risques pour les participants, mesures de protection de la vie privée (confidentialité et anonymat des données) et, le cas échéant, les limites de cette protection, conservation des données, etc.

9. Pertinence et retombées directes/indirectes anticipées

- Décrire les résultats attendus ainsi que leur utilité. À qui profiteront les résultats? Pourquoi les résultats sont-ils utiles? Y aura-t-il une suite?
- Il est essentiel d'identifier les retombées directes/indirectes anticipées qui découleront du projet de recherche (p. ex., retombées socioéconomiques, retombées pour les patients/usagers/proches aidants, retombées pour la population, retombées pour le réseau de la santé, retombées pour le Québec)

- Décrire la portée des résultats. Vous pouvez par exemple faire des liens avec les politiques gouvernementales, le développement de programme ou l'amélioration des soins.

10. Calendrier du projet

- Le calendrier établit chronologiquement les activités à mener en précisant l'ordre des priorités, le type d'activités, la période de réalisation et les moyens de vérification ou d'évaluation.
- À l'aide d'un tableau, indiquer l'échéancier pour l'ensemble du projet.

11. Budget

- Le cas échéant, présenter le budget détaillé pour l'ensemble du projet à l'aide d'un tableau.

12. Bibliographie

- Inscire uniformément toutes les références selon les normes du domaine d'étude (p. ex., normes APA). L'utilisation d'un logiciel de gestion des références bibliographiques est suggérée (p. ex., EndNote).

13. Annexes

- Instruments de mesure, lettres d'appui, formulaire de consentement, autres informations essentielles au projet, etc.